

pourvu d'un moyen pour déclencher simultanément les deux appareils;

4° Un dispositif tel que spécifié sous 3° présentant notamment les particularités suivantes, séparément ou en combinaison :

*a.* Le support commun est constitué par une plaque frontale pourvue de deux encoches dans lesquelles se logent les deux objectifs et d'un rebord inférieur sur lequel reposent les extrémités, pourvues chacune d'un trou fileté, des deux appareils, ce rebord étant percé de deux trous correspondants pour le passage de deux vis de fixation;

*b.* Le moyen de déclenchement simultané est constitué par une barrette transversale coulissant contre la plaque spécifiée sous *a*, terminée à une extrémité par un bouton poussoir dépassant d'un côté de la plaque, et pourvue de deux taquets agissant respectivement sur les déclencheurs des deux appareils.

FRÉDÉRIC KAFTANSKI.

Par procuration :

MASSALSKI & BARNAY.